



DIPLOME UNIVERSITAIRE VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET RELIGIONS

Année universitaire 2020/2021

LE MOT DU DIRECTEUR



Le Préfet de Mayotte avait inauguré officiellement le 7 septembre 2015 l'ouverture du nouveau Diplôme d'Université « Valeurs de la République et islam » que j'ai eu l'honneur de créer au Centre Universitaire de Formation et de Recherche et de diriger pendant trois ans. Le Centre Universitaire de Mayotte répondait ainsi à la proposition de formation à l'apprentissage de la laïcité et des valeurs de la République contenue dans le document stratégique « Mayotte 2025 : une ambition pour la République », qui trace pour les dix années à venir le cheminement de Mayotte vers le droit commun de la République. La création d'un Diplôme d'Université sur les valeurs de la République s'inscrivait également dans la dynamique impulsée par le Gouvernement français sur l'ensemble du territoire national. Le Ministre de l'Intérieur avait présenté, en février 2015, une communication en Conseil des ministres relative au « dialogue avec l'islam » visant à la création de « formations civiles et civiques » destinées aux futurs ministres du culte. Les trois instances de dialogue avec l'islam de France, organisées par le Bureau central des cultes au Ministère de l'Intérieur les 15 juin 2015, 21 mars et 12 décembre 2016, ont permis de rappeler cette priorité.

Dans un souci d'harmonisation des diplômes universitaires (au nombre de 14 en 2017), il est apparu nécessaire d'élargir la formation à l'ensemble des religions présentes en France. Cette ouverture du champ religieux du Diplôme d'Université de Mayotte est souhaitable pour offrir le même socle de connaissances que les Diplômes d'Université de France métropolitaine. Ce diplôme s'intitule, depuis 2016, « Valeurs de la République et Religions ». Néanmoins, cette formation continue de prendre en considération la spécificité mahoraise : le département de Mayotte est le seul territoire de la République où la population de confession musulmane est estimée à plus de 90 %.

Le Diplôme d'Université « Valeurs de la République et Religions » du Centre Universitaire de Mayotte fait partie des trente et une formations civiles et civiques labellisées (*art. 1^{er} de l'Arrêté du 31 juillet 2017 fixant la liste des formations civiles et civiques suivies par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires, modifié par l'arrêté du 27 juillet 2020*), reconnues et soutenues par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère des Outre-mer. Les diplômes d'université de formation civile et civique ont un triple objectif :

1° transmettre un socle commun de connaissances dans trois grands domaines (*conformément à l'arrêté du 5 mai 2007 relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations*) :

- Institutions de la République et laïcité

- Grands principes du droit des cultes
- Sciences humaines et sociales des religions

2° développer des compétences en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles et préparer les aumôniers à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre d'une administration ou de l'armée ;

3° promouvoir la connaissance du fait religieux et des religions implantées sur le territoire français, au regard notamment de leur organisation et de leurs doctrines dans le but de créer un espace de dialogue entre les publics de tradition spirituelle, philosophique ou intellectuelle variée et de favoriser les échanges interculturels et interprofessionnels au sein de la sphère universitaire.

Cette formation offre une approche universitaire, pluridisciplinaire, rationnelle, scientifique et non-confessionnelle, du fait religieux et de la laïcité, en même temps qu'une introduction au contexte socio-historique, au droit et aux institutions de la France, ainsi qu'une approche sur la radicalité. Ce diplôme universitaire apparaît ainsi comme une source de reconnaissance et d'un statut plus gratifiant, pour des personnes, musulmanes ou non, demandeurs de formations sur le fait religieux en général et sur l'islam en particulier.

L'objectif général du Diplôme d'Université « Valeurs de la République et Religions » est de contribuer à une meilleure insertion de la pratique des religions dans le cadre des lois de la République. Cette formation universitaire veut améliorer la connaissance d'une part, des normes applicables aux institutions et activités religieuses et, d'autre part, des principes républicains, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, telles qu'elles sont exprimées notamment par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la règle de la laïcité en particulier, qui garantit la liberté de conscience et le libre exercice du culte dans le cadre de la neutralité religieuse de l'État. Cette formation universitaire a pour but de permettre aussi de mieux appréhender la diversité culturelle et religieuse de la société française contemporaine.

SIRI AURELIEN

Directeur du Centre Universitaire de Mayotte